

# FICHE TECHNIQUE

## La réhabilitation de friches

### La réhabilitation de friches pour redynamiser nos centres-villes

Une friche est un terrain laissé en abandon, ce terrain peut être bâti ou non, on peut également parler de dent creuse. Avec des enjeux de plus en plus importants liés à l'environnement, au développement durable ainsi qu'à la préservation des espaces naturels, la notion de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) est apparue et contraint les communes à éviter au maximum l'expansion urbaine. Si la ville ne peut plus grignoter des terres agricoles, elle doit s'adapter et trouver de nouvelles sources de foncier. Ces terrains vont ensuite permettre de mener des projets de logements, de tiers-lieux ou de cultures... qui permettent d'améliorer l'attractivité d'une commune. Centre-Ville en Mouvement a organisé un Atelier manager avec des témoignages de villes sur cette thématique qui nous présentent leurs projets. Vous pouvez retrouver le replay sur [ce-lien](#).



**Ateliers Managers #6**  
**La réhabilitation de  
friches pour dynamiser  
nos coeurs de ville**



# FICHE TECHNIQUE

## La réhabilitation de friches

Il existe de nombreuses aides et accompagnements pour la réhabilitation de friche, cela entrant dans la thématique du zéro artificialisation nette. Pour les Petites villes de demain il existe par exemple le fond friche qui permet le recyclage des friches artificialisées (acquisition, dépollution ou démolition), plus d'informations sur ce lien : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/fonds-recyclage-friches>.

Au niveau de l'accompagnement, UrbanVitaliz est un service public gratuit qui propose aux collectivités d'être orientées afin de réhabiliter leurs friches, avec des conseillers publics (DDT, DREAL, EPF...). Vous trouverez toute les informations sur leur site internet sur ce lien : <https://urbanvitaliz.fr/>.

La réhabilitation d'une friche permet de développer une toute nouvelle fonction avec un bâtiment qui peut changer totalement de destiné une fois la rénovation effectuée. Cette Fiche Technique va permettre d'explorer des exemples de réhabilitation de différentes villes du Réseau, avec des fonctions d'habitats, d'économie ou de cultures.



*Exemple du bassin des lumières à Bordeaux, une ancienne base de sous-marin transformée en lieu culturel avec des projection d'oeuvres d'art notamment.*



# FICHE TECHNIQUE

## La réhabilitation de friches

Contact ville : Marie HENNERON,  
Directrice du Projet REV3  
[mhenneron@fourmies.fr](mailto:mhenneron@fourmies.fr)



## Le Central de Fourmies

La ville de Fourmies, située dans le département du Nord, 12 000 habitants, avait une friche d'un ancien supermarché en plein centre-ville de 1600 m<sup>2</sup>. L'objectif de la ville était de transformer cet espace vacant en un tiers-lieu afin d'optimiser le foncier tout en ayant une surface bâtie déjà impressionnante. C'est en 2016 que le projet débute en étant co-designé avec les habitants. Pour la conception, la municipalité s'est inscrit dans une démarche durable avec la réutilisation de matériaux, l'utilisation de bois d'essence locale, un réseau de chaleur 100% renouvelable, stockage de l'eau de pluie... Le Central est composé d'un Fab Lab, d'un espace musical, d'un espace de travail, d'un espaces artistes ainsi que d'un restaurant. Niveau Financement, Fourmies a pu bénéficier de : 657 524€ de l'État, 1 464 672€ de la Région Haut-de-France, 600 000€ du département du Nord. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le lieu sur le site internet : <https://lecentral.fourmies.fr/>, retrouvez également la vidéo d'inauguration sur ce lien :

[https://youtu.be/3ve\\_mIG8euE](https://youtu.be/3ve_mIG8euE).



© La Gazette du Nord

© La Voix du Nord

# FICHE TECHNIQUE

## La réhabilitation de friches

Contact ville : Philippe MARTIN,  
Responsable du Pôle Culture  
[p.martin@bourgsaintmaurice.fr](mailto:p.martin@bourgsaintmaurice.fr)  
07 89 44 24 06



centre-ville  
en mouvement  
association loi 1901

## La Friche Artistique et Solidaire de Bourg-Saint-Maurice

Lors de notre atelier manager nous avons pu découvrir la Friche Artistique et Solidaire de la ville de Bourg-Saint-Maurice en Savoie. Les deux anciens bâtiments de 7 bataillons des Chasseurs Alpains se sont transformés en Micro-Folie, un Réseau de lieux culturels multi-fonctions dans toute la France. Aujourd'hui le lieu est composé d'une salle à vocation multiple, d'une recyclerie ainsi que de différents ateliers d'artistes. L'objectif d'une Micro-Folie est d'amener une Offre Culturelle à Bourg-Saint-Maurice pour toutes les générations avec de nombreux événements toute l'année. Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations et bien plus encore sur le site internet de la Friche sur le lien suivant :

<https://www.bourgsaintmaurice.fr/dynamique/culture/friche-culturelle-et-solidaire>.



© La Vie Nouvelle

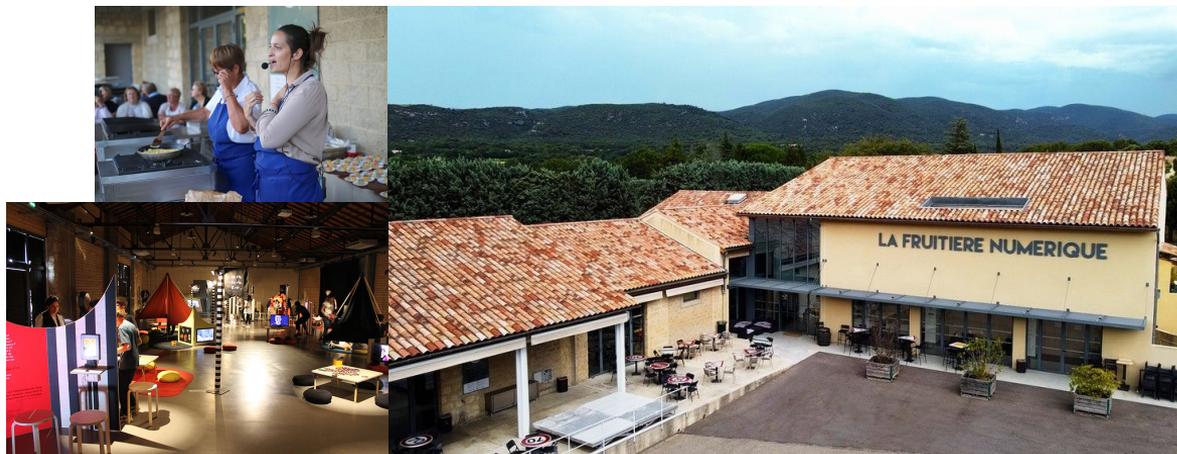
# FICHE TECHNIQUE

## La réhabilitation de friches

Contact ville : Pauline METTON,  
Directrice  
pauline@lafruitierenumerique.fr  
06 11 90 60 29

## La Fruitière numérique de Lourmarin

La ville de Lourmarin, un peu plus de 1 000 habitants, située dans le Vaucluse, a décidé en 2015 de transformer une ancienne coopérative agricole en un véritable tiers-lieux bénéficiant à tous les habitants de cette commune rurale. Dotée d'un laboratoire, d'un espace de coworking, ainsi que d'un espace numérique, la Fruitière numérique permet aux lourmarinois d'accéder à des outils très spécifiques (imprimantes 3D, découpe laser...) avec également des événements organisés pour les entreprises. C'est un véritable atout pour l'économie du territoire mais pas que. En effet, la Fruitière organise ou accueille des événements culturels comme des salons, des festivals ou des expositions. Tous les mardis soir les lourmarinois peuvent également retrouver un marché de producteurs locaux. Vous trouverez une présentation du lieu sur le lien suivant : <https://lafruitierenumerique.fr/>.



© La Fruitière Numérique



# FICHE TECHNIQUE

## La réhabilitation de friches

### Anor, petite ville exemplaire

Anor, 3 204 habitants, dans le département du Nord, a été citée en exemple par l'ANCT pour sa politique de réhabilitation de friches. La commune a requalifié l'ensemble de ses friches industrielles, ces espaces autrefois délaissés sont devenus une force pour le territoire. Nous pouvons prendre en exemple l'écoquartier de la Verrerie blanche, ancienne friche industrielle transformée pour accueillir 16 logements à énergie positive, des équipements publics, des entreprises tertiaires ou encore une salle polyvalente. Pour aller loin sur l'écoquartier ou sur la politique de la municipalité d'Anor, voici quelques articles :

<http://jjthomas.canalblog.com/archives/2021/02/04/38793336.html>

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/operation/2177/>

<https://www.anor.fr/fichiers/telechargements/464.pdf>

